

M. MARINONI

Par décret du Président de la République en date du 2 février 1875, M. Marinoni (Hippolyte) a été nommé chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette nomination a été accueillie avec une joie légitime par la presse française et européenne. M. Marinoni, comme on sait, a fait faire de notables progrès à l'imprimerie par les perfectionnements qu'il a introduits dans la construction des machines typographiques. Sur les 4,000 machines qu'il a fabriquées, il en a vu un journal du Paris, il en a vendu en France un nombre considérable aux pays jusqu'ici réputés supérieurs à la France en matière d'impression. Ainsi l'Angleterre lui en a acheté 150, l'Allemagne 300, la Belgique 120, la Hollande 115, les États-Unis 60. Tous les autres pays possèdent ses grandes presses à tirage rapide, soit en France, l'Espagne 600, le Portugal 80, l'Autriche 30, le Brésil 40, Biscaya-Ayres 90, le Chili 15, le Danemark 30, l'Égypte 10, le Mexique 30, le Pérou 15, la Turquie 30, le Soudan 15, la Russie 25, en Grèce 3, la Cochinchine 6, la Chine 3, le Japon 4. Dans aucune industrie, croyons-nous, un tel résultat n'a été obtenu par un fabricant français. Après de tels chiffres, ce qui stupéfie beaucoup, c'est que M. Marinoni n'est âgé que de 53 ans. C'est un Parisien pur sang, qui s'est fait lui-même. A 11 ans, il était à l'atelier. Il fut successivement fondeur, serrurier, tourneur, mécanicien. Ce qu'il sait, l'école du soir le lui a appris, et il n'a pas beaucoup de choses. Docteur d'une force prodigieuse et d'une incomparable adresse, il se forma rapidement à toutes les spécialités pratiques dans une grande usine, et à 20 ans, en 1843, il était contremaître d'une des bonnes fabriques de machines à vapeur et de presses à imprimer. A cette époque, le plus grand vicaire en usage était de 1,000 à l'heure. Le jeune contre-maître eut avec son patron, M. Caveaux, la machine à deux cylindres tirant 4,000, puis celle de quatre cylindres tirant 6,000. En 1848, il fonda un atelier de construction à lui. Sa maison prenait une extension considérable. Il complète l'outillage des imprimeries typographiques. En 1867 il crée pour le Petit Journal sa merveilleuse presse qui imprime 36,000 numéros à l'heure, soit 18,000 d'un grand format. Enfin, en 1872, il trouve le moyen de forcer encore cette vitesse en employant le papier continu en rouleaux au lieu du papier en feuilles, et arrive à tirer dans une heure 22,000 exemplaires d'un grand journal. Sept de ces machines fonctionnent déjà en Angleterre. M. Marinoni n'est pas un de ces inventeurs qui ont à se plaindre de leurs contemporains. Chacune de ses inventions a réussi du premier coup et lui a donné de beaux bénéfices. C'est à Milan, où, à la suite d'une longue maladie, il fit un convalescence, que M. Marinoni a reçu la dépêche lui annonçant la distinction si bien méritée dont il est l'objet.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} Juin 1875.

	ACTIF.	F.	C.	P.	C.
Coton : achats.....	100,540	00	00		
Avances.....	1,310	40			
Avances sur le coton égrené.....	1,800	80			
Changement de l'Orne.....	45,924	10			
Changement du Calvados.....	82,425	19			
Prêts sur hypothèques.....	18,418	31			
Intérêts dus sur ces prêts.....	3,240	26			
Prêts hypothécaires.....	49,828	00			
Intérêts dus sur ces prêts.....	341	10			
Immense feu de la Cathédrale.....	20,000	00			
Maison et terrain qui de l'Orne.....	11,678	80			
Terres en possession dans les districts.....	29	80			
Mobilier, selon l'inventaire.....	1,200	00			
Avances à régulariser (Favorable, terres).....	854	05			
Déficit sur les avances (à régulariser).....	1,045	15			
Prêts généraux à compenser à la fin de l'année.....	9,116	15			
Emmanuel Lotz, son compte-courant.....	79	58			
Robin, usine d'égrainage, son compte-courant.....	469	88			
Intérêts sur l'ancien coton (à régulariser).....	24,081	45			
Complément des avances (à payer).....	182,089	25	182,089	25	
Total de l'actif.....	382,047	00	382,047	00	
PASSIF					
Dépôts divers en numéraire.....	75,163	55			
Intérêts reçus sur les dépôts.....	508	18			
Bons hypothécaires en circulation.....	109,800	00			
Indemnités sur l'ancien coton (à régulariser).....	6,244	24			
Complément des avances (à payer).....	1,072	04			
Total des passifs.....	182,089	25	182,089	25	
Balances en faveur de la Caisse agricole.....			200,958	74	

Certifié conforme aux écritures: Le Secrétaire trésorier, ADAM KULICZEK.

ÉTAT CIVIL.

Etat des mouvements survenus dans l'état civil de la commune de Papouet pendant les mois de mai 1875.

NAISSANCES.

- 3 mai. Très Eugène Hecht, fils de Joseph-Auguste Hecht et de dame Christiane Mey.
- 11 — May Simon Dester, fils de William Dester et de dame Elizabeth Ahera.
- 16 — Théodore Hamelin, fils de Guillaume Hamelin et de dame Félicité N. N.
- 18 — Reginald Thomas Green, fils de James Lampard Green et de dame Beatrice Sharp East.
- 23 — Atalia Sandford, fille de William Sandford et de dame Thérèse A. Touss.
- 24 — Louis-Edmond-Ernest Vignon, fils de Charles-François Vignon et de dame Emma-Camille-Mathilde Mellet.

MARIAGES.

- 19 mai. Entre John Charles Henry Flor et demoiselle Amelia Lydia Adams.
- 22 mai. Entre Pascal a Paret et demoiselle Lucie Genest.

DÉCÈS.

- 3 mai. Bernard, Fourrier-Victor, commissaire de police, âgé de 42 ans.

Ont paru aujourd'hui :

- 1° Les Tables Chronologique et Analytique du Bulletin officiel, année 1875 ;
- 2° Le n° 9 du Bulletin officiel, année 1874.

qui a eu lieu aujourd'hui. Il n'est impossible de se dissimuler que la situation politique n'a pas tant de tranquillité future de graves. Si nous croyons que la question de la tranquillité future de l'Europe peut être réglée, nous serons à peine au-dessus de la ligne de la guerre, et nous serons à la paix. Les autres journaux commencent à raisonner, mais on ne croit pas à la guerre. Les journaux disent qu'ils croient que le czar a pris la résolution de partir fermement pour le maintien de la paix et qu'il emploiera tout ses efforts pour mettre fin aux alarmes du moment. Dans quelques jours, nous verrons probablement des démentis officiels à toutes les nouvelles qui ont circulé. Il est possible que nous ne pourrions tromper personne. Au cas où nous serions dans la situation que l'on croit, il y aura malaise et même danger. Un incident aussi grave que celui-ci, peut précipiter une rupture. Le czar ne peut garantir que la France n'attaquera pas l'Allemagne dans quelques années. Les gisements armementaires sont en augmentation tous les jours et royaux de mettre fin aux appréhensions.

Londres, 11 mai. — Une dépêche du Standard dit que les princes Gortchakoff et Bismarck décidèrent, durant la visite du czar, si l'Allemagne doit répondre à la dernière note belge ou en référer aux puissances garantes. Les rédacteurs de guerre sont, dit-on, passés de paix impétueux et royaux de mettre fin aux appréhensions.

Londres, 12 mai. — Une dépêche de Vienne au Telegraph dit que Bismarck, avec l'aide de la Russie, veut obtenir une garantie politique que les derniers traités de guerre n'étaient pas sans fondement ; que l'Allemagne, alarmée par la rapidité de la réorganisation militaire de la France, s'est préparée et était sur le point de marcher sur la France, mais le danger est momentanément éloigné.

Paris, 13 mai. — Un télégramme de Russie dit que le czar a quitté Berlin platement convaincu des sentiments conciliateurs de nature à assurer le maintien de la paix. Le même télégramme a été envoyé à toutes les légations russes en Europe.

Londres, 14 mai. — Le Times dit qu'il serait difficile de trouver une situation plus critique que celle qui prévaut en ce moment dans l'empire de Russie. Le gouvernement allemand peut décevoir qu'il n'a jamais eu en ce jour un mouvement hostile, mais il est certain cependant que peu de jours avant il avait dessein sérieux que les conseils guerriers ne préservassent. Nous devons supposer que le prince Gortchakoff est maintenant en train de réfléchir sur ce qu'il a écrit le premier édit qui toucherait la paix. Malgré l'attitude réservée de l'Angleterre, nous croyons qu'il était dans la pensée du gouvernement que c'était pour lui un devoir sérieux dans la crise récente d'exprimer d'une manière décidée son opinion sur le sujet de la médiation de la paix. La communication a été amplement reçue et on a répondu d'une manière satisfaisante. La France a exprimé sa reconnaissance pour l'attitude bienveillante de l'Angleterre.

Paris, 17 mai. — Le Moniteur, dans un article éditorial relatif à la comédie tenue par l'Angleterre dans la dernière crise, dit : « L'Angleterre, en élevant la voix en faveur de la paix, a reconquis sa juste autorité et son influence dans les affaires continentales, et a fini respecteur de l'Europe. »

Londres, 18 mai. — Une dépêche de Berlin au Times dit que dans la dernière crise, on craignait que la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie n'offrirent leur médiation entre la France et l'Allemagne. On suppose que les propositions remises à l'Allemagne étaient accompagnées de l'offre d'un appui éventuel.

SAINT-DOMINGUE.

Kingston (Jamaïque), 25 avril. — Des bruits d'une nature alarmante sont arrivés ici de Port-au-Prince. Il y a eu des troubles au Port-de-Paix, sur le côté nord de l'île et le conseil anglais a été étendu et biaisé. Le commandant du bâtiment de guerre anglais voulant aller dans le lieu immédiatement, mais il n'y a été empêché par le conseil biaisé, qui est arrivé depuis à Kingston sur le Swallow. Le commandant Lyons a envoyé un steamer de guerre à Port-au-Prince pour demander des explications et une indemnité, sous peine de représailles sur la ville de Port-au-Prince pour l'insulte faite au drapeau britannique.

Kingston (Jamaïque), 3 mai. — Une révolution a éclaté à Port-au-Prince dimanche. Le général Price a été arraché de l'église et fusillé ; quarante étrangers ont été tués. Parmi les victimes se trouve le domestique du consul général anglais. Des maisons ont été brûlées, et le désordre est à son comble. L'état de siège a été proclamé. On bâtit un fort de guerre anglais sur les lieux, et un autre sera envoyé demain. On n'a pas permis aux steamers d' quitter dans le port, et ceux-ci ont déchargé leurs marchandises ici.

New-York, 7 mai. — Une dépêche de Port-au-Prince du 7 mai dit : « La révolution a été réprimée par le conseil anglais du gouvernement. Les généraux Price, Boyce et Buse ont été tués. Les consulats étrangers étaient encombrés de réfugiés qui cherchaient un asile contre la violence des noirs. La loi martiale avait été décrétée et une proclamation a été faite contenant une promesse d'amnistie à tous ceux qui se rendraient. La tranquillité est rétablie. »

NOUVELLES DIVERSES.

Berlin, 19 mars. — La frégate Aradina a reçu l'ordre de se rendre à Swatow pour appuyer une demande d'indemnité pour la perte de la barque-Farad. Bismarck.

Paris, 27 avril. — M. de Lafayette, président de la commission française pour l'exposition de Philadelphie, dit que des lettres et correspondances ont été reçues de toutes les parties de la France. Beaucoup de députations de manufactures métallurgiques et des principaux vinticulteurs de la Gironde ont été envoyés à Lyon ont été envoyés à la commission et ont promis toute coopération.

Melbourne, 30 avril. — On suppose que le Dr. Ratou, qui s'était échappé de la Nouvelle-Calédonie avec plusieurs de ses compagnons, a péri en mer, car on a trouvé les débris de l'embarcation sur laquelle il était.

Londres, 14 mai. — Le British Medical Journal dit que le jeune O'Connor qui, le jour d'actions de grâces pour le rétablissement du prince de Galles, avait tenté d'assassiner la reine, a été arrêté du nouveau le 5 mai. La reine avait réception à Buckingham Palace. O'Connor se trouvait à la même place et, une première fois, il avait couché en joue Sa Majesté. L'arrestation a été promptement faite et O'Connor a été envoyé à la maison des fous sur le certificat de deux médecins.

MOUVEMENT DU PORT DE PAPEËTI

12 Juin - Trois-mâts français... 13 Juin - Trois-mâts français... 14 Juin - Trois-mâts français...

NAVIGES ÉTRANGERS

12 Juin - Trois-mâts français... 13 Juin - Trois-mâts français... 14 Juin - Trois-mâts français... 15 Juin - Trois-mâts français...

NAVIGES FRANÇAIS

16 Juin - Trois-mâts français... 17 Juin - Trois-mâts français... 18 Juin - Trois-mâts français... 19 Juin - Trois-mâts français...

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEËTI

Du jeudi 24 au mercredi 25 juin inclus 1875.

NAVIGES DE COMMERCE ÉTRANGERS

20 Juin - Trois-mâts français... 21 Juin - Trois-mâts français... 22 Juin - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE FRANÇAIS

23 Juin - Trois-mâts français... 24 Juin - Trois-mâts français... 25 Juin - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE ÉTRANGERS

26 Juin - Trois-mâts français... 27 Juin - Trois-mâts français... 28 Juin - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE FRANÇAIS

29 Juin - Trois-mâts français... 30 Juin - Trois-mâts français... 1er Juillet - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE ÉTRANGERS

2er Juillet - Trois-mâts français... 3er Juillet - Trois-mâts français... 4er Juillet - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE FRANÇAIS

5er Juillet - Trois-mâts français... 6er Juillet - Trois-mâts français... 7er Juillet - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE ÉTRANGERS

8er Juillet - Trois-mâts français... 9er Juillet - Trois-mâts français... 10er Juillet - Trois-mâts français...

NAVIGES DE COMMERCE FRANÇAIS

11er Juillet - Trois-mâts français... 12er Juillet - Trois-mâts français... 13er Juillet - Trois-mâts français...

Étude de M. G. Vices, notaire à Papeëti.

VENTE DE CANNES A SUCRE SUR PIED.

Par ordonnance de M. le Juge-commissaire de la Justice... Tabiti Cotton and Coffee Plantation Company (Société)...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

ÉTUDE DE M. BARA-HA, DÉFENSEUR, À PAPEËTI.

De la plantation d'Atinooa, sur l'île de Tahiti (Société) Océania... suite d'un jugement du Tribunal civil de première instance...

Parties wishing to purchase one or more shares of good beef... price for a larger quantity, the price will be greatly reduced.

UNE VOITURE AMÉRICAINNE... FOR SALE... Apply at the Rue House.

Indigène Tautu a Faeta... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Panau a Taitapu... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.

Indigène Nuanu a Vahipi... l'île oupu nei ta ta ta r o... l'île oupu nei ta ta ta r o.